



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Réunion du Conseil Municipal
du lundi 12 décembre 2022

Procès-verbal de l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Membres en exercice : 27
Présents : 20
Absents Excusés Représentés : 4
Absents excusés : /
Absents : 3

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

M. Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie – Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique DHINNIN .

Étaient absents excusés représentés : Mmes Mrs Christian LANGELIN représenté par Salvatore BELLU – Christian LEMAR représenté par Karine SKOTAREK – Clémence BARBIER représentée par Geneviève LECLERCQ – Sébastien MANCHE représenté par Alain MENSION.

Étaient absents : M. Mmes Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT – Gaëtan GRARD.

Le quorum étant atteint, M. Alain Mension, Maire de Raimbeaucourt, ouvre la séance et Mme Karine Skotarek, 1^{ère} Adjointe, est nommée secrétaire de séance.

M. Patrick Burgeat, élu sur la liste « Raimbeaucourt, le cœur de notre action » a présenté, par courrier reçu en mairie le 26 octobre 2022, sa démission de son mandat de conseiller municipal.

En application de l'article L2121-4 du CGCT, M. le Sous-préfet de Douai a été informé de cette démission.

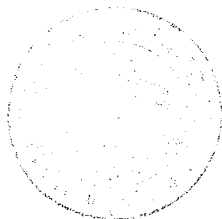
Conformément à l'article L 270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »

Mme Lucie Charlier, suivante sur la liste, n'accepte pas de siéger au sein du Conseil Municipal.


M. Sébastien Manche est donc appelé à remplacer M. Burgeat au sein du conseil municipal et il est installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour en conséquence.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de M. Patrick Burgeat et de l'installation de M. Sébastien Manche en qualité de Conseiller Municipal.



Fait à Raimbeaucourt,
Le 12 décembre 2022
Le Maire,


Alain MENSION

Affiché en mairie le 13 décembre 2022
Publié sur le site Internet le 15 décembre 2022